

## **Projet régional proposé aux CPTS PACTE-DERMA**

### **Amélioration du dépistage des cancers cutanés en soins primaires**

Chère consœur, cher confrère, Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un projet régional porté par le département universitaire de médecine générale de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, soutenu par le CHU de Montpellier, nous lançons PACTE-DERMA, une étude visant à améliorer le dépistage des cancers cutanés en soins primaires, en s'appuyant sur les CPTS d'Occitanie.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à contacter : Frieda Tamoute, Attachée de recherche clinique Occitanie-Est et animatrice du réseau SPIO: [frieda.tamoute@umontpellier.fr](mailto:frieda.tamoute@umontpellier.fr) où [francois.carbonnel@umontpellier.fr](mailto:francois.carbonnel@umontpellier.fr).

#### **1. Contexte et enjeux**

Les cancers cutanés sont en forte augmentation, avec un enjeu majeur de diagnostic précoce, en particulier pour le mélanome. Parallèlement, les délais d'accès aux dermatologues restent importants sur de nombreux territoires, avec des perspectives d'aggravation à moyen terme.

Dans ce contexte, les soins primaires sont en première ligne pour repérer les lésions suspectes. Leur action peut être renforcée par des outils adaptés, une formation ciblée et un accès facilité à un avis spécialisé.

PACTE-DERMA vise à structurer une réponse territoriale coordonnée, à l'échelle des CPTS, pour améliorer le repérage et l'orientation des patients.

#### **2. Description du projet**

Le projet repose sur une intervention simple et intégrée à la pratique quotidienne des professionnels de santé et été co-construit par des médecins généralistes, dermatologues et experts en santé publique, avec un objectif clair : sécuriser et fluidifier les prises en charge sans alourdir l'exercice.

##### **A. Formation des médecins généralistes**

- Formation courte à la dermatoscopie, validée scientifiquement
- Formation proposée dans le cadre du DPC (ou format équivalent si nécessaire selon les évolutions du DPC)
- Objectif : améliorer le repérage des lésions suspectes en consultation

##### **B. Accès à la téléexpertise dermatologique**

- Téléexpertise via Omnidoc®, en lien avec les dermatologues du territoire
- Accès rapide à un avis spécialisé en cas de doute

##### **C. Organisation territoriale au sein de la CPTS**

- Structuration d'un parcours coordonné
- Identification de référents locaux
- Intégration dans les organisations existantes

#### **3. Évaluation du projet**

L'étude permettra d'évaluer l'impact du dispositif sur :

- le repérage des cancers cutanés (mélanome, carcinomes),
- la qualité de l'orientation des patients,
- l'évolution des pratiques professionnelles,
- la dynamique territoriale au sein des CPTS.

#### 4. Contribution aux missions des CPTS

Le projet PACTE-DERMA s'inscrit directement dans plusieurs missions socles et optionnelles des CPTS telles que définies dans l'ACI, facilitant ainsi sa valorisation dans le cadre contractuel.

Missions CPTS (ACI)	Axe opérationnel PACTE-DERMA	Contribution du projet
Mission socle 1 : Amélioration de l'accès aux soins	Accès au spécialiste	Réduction des délais d'accès au dermatologue via téléexpertise Meilleur tri des patients nécessitant un avis spécialisé
Mission socle 2 : Organisation des parcours pluriprofessionnels	Parcours coordonné ville-spécialiste	Structuration d'un parcours de dépistage des lésions cutanées Orientation des patients selon niveau de risque
Mission socle 3 : Développement d'actions territoriales de prévention	Prévention et dépistage	Renforcement du dépistage des cancers cutanés Sensibilisation des patients à risque
Mission socle 4 : Qualité et pertinence des soins	Pertinence des pratiques	Amélioration de la pertinence des adressages Réduction des exérèses inutiles
Mission optionnelle : Développement de la e-santé	Téléexpertise et numérique	Utilisation structurée de la téléexpertise (Omnidoc®) - Intégration d'outils numériques dans le parcours

#### 5. Participation des CPTS

La participation au projet implique :

- l'identification de médecins volontaires,
- leur participation à la formation,
- l'utilisation de la dermatoscopie et de la téléexpertise dans la pratique courante,
- un suivi simple et peu contraignant des activités dans le cadre de l'étude.

#### 6. Intérêt pour votre CPTS

En participant à PACTE-DERMA, votre CPTS :

- améliore concrètement le parcours patient sur son territoire,
- renforce les compétences des professionnels de premier recours,
- valorise ses actions dans le cadre de l'ACI,
- sans se substituer aux organisations locales existantes.

#### 7. Calendrier

Le projet débutera à partir de janvier 2027, avec un déploiement progressif dans les CPTS participantes.